

• (10.20 p.m.)

J'ai mentionné le député libéral de Brantford pendant qu'il était ici. Je regrette qu'il se soit absenté. Il a traité cette question il y a quelque temps et encore tout à l'heure. J'aimerais le féliciter de s'être prononcé une deuxième fois contre l'évaluation des ressources. Si le ministre est peu disposé à entendre nos arguments, il acceptera certes les opinions du député de Brantford vu que ce dernier ne siège pas trop loin de lui. Le député n'est pas près du ministre maintenant, mais il est toujours en contact avec lui.

On a mentionné auparavant un relevé d'opinion publique effectué au pavillon du *Toronto Area Retired Workers' Council* à l'exposition nationale de Toronto. J'aimerais encore consigner au compte rendu les résultats de cette enquête. La question était: Croyez-vous qu'on devrait porter la pension de vieillesse de \$75 à \$100 par mois sans évaluation des ressources? Quatre-vingt-dix pour cent des réponses étaient affirmatives. Elles reflétaient, selon moi, l'opinion générale du pays. Je n'ai pas visité l'Ouest depuis quelque temps, mais d'après les lettres que j'en ai reçues, c'est aussi l'opinion générale de cette région du pays.

Nous sommes à la veille de l'année du centenaire, et je lance cet appel final. Le gouvernement ne devrait ménager aucun effort pour rendre honneur à nos citoyens âgés qui ont bâti ce pays et pour leur remettre au moins une portion de ce qu'ils méritent pour leur apport à notre grande nation.

M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud): Monsieur l'Orateur, on a mentionné ce soir l'évaluation MacEachen. Je me demande si le ministre n'enverrait pas, de son propre chef, le spécialiste—j'emploie ce terme avec certaines réserves—parmi ses collaborateurs personnels, au Cap-Breton, chez le ministre pour ainsi dire, pour qu'il évalue la situation là-bas. Le ministre se rend compte évidemment que je parlais de M. «Bill» McEachern qui était un de ses proches collaborateurs et qui est devenu une vedette nationale il y a quelques années pour avoir réussi à vivre de la pension de vieillesse. Le ministre se rappelle la série d'articles de M. McEachern qui a paru dans les journaux de Toronto et qui avait suscité à l'époque des critiques favorables. Je me demande si le ministre se donnerait la peine d'envoyer chez lui M. McEachern se familiariser avec la situation dans la circonscription du ministre et dans d'autres régions de la Nouvelle-Écosse et du Cap-Breton.

Le ministre a dit que 900,000 personnes environ profiteraient de ce régime. D'après d'autres, ce chiffre irait jusqu'à 1,200,000. Le ministre me dirait-il dans quelle catégorie il place les mineurs de Cap-Breton? Il se rend compte qu'à la retraite ils touchent—ce que je ne saurais appeler une pension—mais un pécule de la Dosco. Il sait aussi que depuis 1952, tous les mineurs qui ont été admissibles à la sécurité de la vieillesse ont vu leur pécule baisser de \$42 ou de \$45. La compagnie peut le supprimer complètement, n'importe quand. Elle a fait valoir—je remonte à 1952—que puisqu'elle verse 2 p. 100 de son revenu à la sécurité de la vieillesse, elle peut donc supprimer les montants qu'elle y affecte. La compagnie Dosco a-t-elle assuré au ministre qu'elle continuerait à verser le pécule?

Le ministre sait que d'ici 1975, le pécule versé par la Dosco à ses employés diminuera graduellement pour disparaître complètement. Le ministre a-t-il des renseignements quant au sort des mineurs déjà pensionnés qui touchent ce pécule? Continueront-ils de le toucher? Voilà une raison de plus pour que le ministre envoie son spécialiste, M. McEachern, dans cette région. Je suis tout à fait sincère. Il pourrait aller à Cap-Breton et à Inverness et préparer un rapport circonstancié à l'intention du ministre quant à la formule qu'il présente en ce moment et aux augmentations futures de la sécurité de la vieillesse.

J'ai écouté avec un vif intérêt les députés qui ont participé au débat ce soir. Je suis content de voir que le député de Brantford (M. Brown), est parmi nous. La conscience des honorables vis-à-vis les a poussés à expliquer leur opposition à l'amendement présenté par le chef de l'opposition (M. Diefenbaker), au début de la session, en voie d'accorder une pension mensuelle de \$100 aux vieillards canadiens. Les honorables vis-à-vis ont, depuis, pris la tangente au sujet de leur attitude. Je puis dire au député de Brantford qu'il est malhonnête et sot.

Une voix: Personne ne relève votre affirmation.

M. MacInnis: Que le député de Red Deer (M. Thompson) tâche donc de justifier l'attitude qu'il a adoptée à propos de l'amendement. Peu de temps après s'être prononcé contre celui-ci, il s'est déclaré en faveur d'une pension mensuelle de \$100 par mois pour les vieillards pensionnés.